



Mobilisation de la Ville de Grenoble pour l'accueil inconditionnel des réfugié-es et l'aide à l'Ukraine

Depuis le début de la guerre en Ukraine, la Ville de Grenoble, ses partenaires, les associations et les habitant-es se mobilisent pour faire vivre la solidarité et l'hospitalité chères à notre ville.

Coordination des élans de solidarité citoyens, mise à disposition aux associations d'espaces pour entreposer les dons, de moyens humains et de logistique, mise en lien [des propositions d'aide citoyenne](#), soutien financier au fond d'aide d'urgence des collectivités auprès du Ministère des Affaires Etrangères, relations renforcées avec nos partenaires internationaux (Moldavie, Lituanie)... La Ville de Grenoble s'est mobilisée dès les premiers jours pour apporter son soutien aux Ukrainien-nes.

En effet, il y a bien des manières d'apporter une aide aux migrant-es en fonction de ses possibilités, de ses compétences et de ses disponibilités : proposer un hébergement temporaire, donner de son temps pour accompagner les familles, apporter une aide juridique et morale à des réfugié-es dans leurs démarches, proposer des services de traduction, donner des cours de français, s'engager dans un parrainage Républicain, proposer un accueil ponctuel pour des activités, etc.

La Maison de l'international de Grenoble rassemble toutes les propositions citoyennes, et les met en relation avec les services de la Ville, de la Métropole, du CCAS et les associations dédiées qui accompagnent les personnes migrantes au quotidien (notamment Migrants en Isère et APARDAP)

<https://www.grenoble.fr/1700-volontaires-solidaires-de-grenoble.htm>

A la demande de la Protection Civile de l'Isère, la Ville a mis disposition un espace de stockage pour les dons de l'ensemble des villes de l'Isère, ainsi que son personnel pour l'aide logistique, ce sont ainsi 6 semi-remorques qui achemineront ces dons par couloirs humanitaires.

Mi-mars, la Ville, en lien étroit avec la Préfecture et la Croix Rouge, a ouvert un premier gymnase pour la mise à l'abri d'urgence de réfugié-es fuyant la guerre en Ukraine, l'attribution de la protection temporaire leur est remis dès leur arrivée en Préfecture ce qui leur permet de bénéficier d'un ensemble de droits et d'un hébergement plus pérenne.

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil des familles Ukrainiennes, principalement des femmes seules avec enfants, la Ville a proposé à l'Etat d'utiliser les locaux de la Petite Pause, plus adaptés, à la place du gymnase, avec l'appui de la Croix rouge. Ce lieu leur permet de bénéficier de chambres individuelles, d'avoir la possibilité de cuisiner etc. La Ville a aménagé le lieu, mis à disposition des couvertures et autres objets du quotidien, gère la logistique, l'animation et abonde les repas *via* sa cuisine centrale.